

G. I. R. MARALPIN

GROUPE INTERDISCIPLINAIRE DE RÉFLEXION SUR LES TRAVERSÉES SUD-ALPINES
ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MARALPIN

Secrétariat : 49 avenue Cernuschi - F-06500 MENTON - Tél/Fax (33) 04 93 35 35 17 - Messagerie électronique : jacques.molinari@wanadoo.fr

BULLETIN D'INFORMATIONS NUMÉRO 12/13 SEPTEMBRE - NOVEMBRE 1998

ÉDITORIAL

En dépit de son importante pagination (4 pages auxquelles s'ajoute un encart : une innovation !), ce numéro de notre bulletin ne suffira pas à traiter de l'actualité, ni des activités du GIR Maralpin.

Cette situation résulte du parti adopté d'y publier *in extenso* (autre innovation !) deux de nos notes d'actualité qui nous paraissent devoir retenir l'attention de nos lecteurs (nos commentaires sur le récent sommet franco-italien et sur les recommandations en matière d'infrastructures du rapport Brossier) [cf. pages 2 à 4], ainsi que notre memorandum "Propositions du GIR Maralpin pour une stratégie de valorisation des infrastructures ferroviaires" [cf. Supplément].

Ce dernier, élaboré à l'adresse de nos ministres D. Voynet et J.-Cl. Gayssot, et du préfet des Alpes-Maritimes, formalise nos analyses antérieures, et précise l'argumentation que nous nous appliquerons à plaider au sein du Comité de pilotage "transports intermodaux" de la directive territoriale d'aménagement (DTA), groupe de travail auquel nous n'aurions pas été conviés à participer sans nos démarches auprès des plus hautes Autorités de l'Etat [cf. Bull. 10/11, page 4].

Ainsi que l'atteste notre éphéméride [cf. page 2], beaucoup d'efforts ont été déployés ces derniers mois pour poursuivre nos analyses et nos investigations, dont l'une d'elles a révélé les déplorables manipulations (biaisage des termes de référence, désinformation et rétention d'informations) auxquelles la prétendue étude alternative ferroviaire au projet Mercantour (rapport Systra) a donné lieu.

L'espace faisant défaut dans le présent bulletin pour commenter cette affaire, pour traiter des projets en cours ou envisagés (Livre blanc sur Nice-Cuneo, Séminaire transfrontalier sur les transports et déplacements, Pôle pilote transfrontalier "Véloroutes et voies vertes"), et rendre compte des démarches et représentations effectuées récemment au nom de notre association, les membres du GIR Maralpin, mais aussi *tous les destinataires de ce Bulletin*, sont très cordialement invités à participer notre prochaine réunion qui se tiendra le mardi 8 décembre ; ils pourront y prendre connaissance de l'ensemble de ces informations et exprimer leur point de vue sur les activités passées, en cours et à venir, de notre groupe de réflexion.

L'attention de chacun est appelée sur le fait que cette réunion tiendra lieu d'assemblée annuelle statutaire dont la formalisation est d'autant plus souhaitable que le GIR Maralpin, *qui aura bientôt satisfait au délai d'épreuve de trois années d'activité*, serait, dès lors, en mesure de postuler à la *reconnaissance d'utilité publique*.

Nous lançons donc un appel à participation à tous, et demandons à ceux qui seraient dans l'empêchement d'y donner suite, de bien vouloir nous adresser leur pouvoir. Qu'ils en soient ici remerciés.

Le Bureau

INVITATION (ANNONCE UNIQUE)

PROCHAINE RÉUNION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mardi 8 Décembre 1998

à la Faculté de Droit de l'Université de Nice - Sophia Antipolis
7 avenue Robert Schuman, NICE - Bâtiment principal

de **18 heures** à **20 heures**

Le numéro et la localisation de la salle seront affichés sur la porte de la Salle du Conseil, au dernier étage

Pour marquer la fin de l'année, le Bureau vous propose de parachever cette réunion par un

dîner amical de clôture

qui se tiendra à partir de 20 heures à proximité de la Faculté de Droit

Pour l'ordre du jour de cette réunion de travail, se reporter à l'invitation jointe

*Les réunions suivantes se tiendront **le mardi 12 janvier 1999** et **le mardi 9 Février 1999**, au même lieu et aux mêmes heures.*

SECRETARIAT : ÉPHÉMÉRIDE du 1er SEPTEMBRE au 15 NOVEMBRE 1998

Les activités de la période qui précède (1er mai - 30 août) ont été signalées dans le Bulletin n°10-11)

(Les faits marquants 1996-1997 sont analysés dans le compte-rendu d'activités présenté à la dernière A.G. et qui peut être adressé sur simple demande)

Septembre

- 02/04.09 Garmisch-Partenkirchen (RFA). Forum Alpin 1998. Participation JM suite à démarches avec organisateurs a/s déroulement de l'atelier transports (G.-P. Torricelli)
- 18.09.98 Marseille. Démarches JM : Région (MM. Gérard Piel [Président Commission Transports & énergie] & Christian Pelicani [Assistant]) ; SNCF Région Marseille (MM. Jacques Bereni [Adj. Relations publiques] & Jean-Luc Rouan [Trafic voyageurs régional])
- 21.09.98 Nice. DDE. Entretien JM avec MM. Jean-Didier Blanchet (co-auteur Rapport Brossier) & Christian Lebondidier (CETE-Lyon)
- 22.09.98 Marseille. Entretien JM avec M. Hubert Peigné, DRE-PACA & DDE-B. du Rh.
- 23.09.98 Bureau GIR a/s projet séminaire Sidelt (Ch du Saussay, J. Hermann, P.-P. Danna, JM)
Aix-en-Provence. Colloque ARENE "Air et transport urbain" (Entretien JM avec M. Gérard Piel)
- 25.09.98 St. Pierre de Chartreuse. C.A. & A.G. Cipra-France (JM)
- 26.09.98 Seyssins. C.A. Mountain Wilderness (entretien JM)
- 28.09.98 Modane. SNCF. Entretien JM avec M. André Favre, Responsable production fret Gare internationale de Modane
Torino. Entretien avec MM. Vittorio Castellazzi et Francesco Pastorelli (Cipra-Italia)
- 29/30.09 Ljubljana (SLO). XII° Comité permanent de la Convention alpine. Entretiens JM avec les membres de la délégation française (Mme. Christiane Aveline [MAE], MM. Tahar Ou-Rabah & Claude Brulé [MAE], Mme Béatrice Rigaud-Juré [METL/DAEI], M. Noël Lebel [METL/DAEI/Mission alpine], Mme Jeanne Limouzy [MInd])

Octobre

- 02.10.98 Nice Cadam. Comité de pilotage (4° réunion) de l'étude intermodale de la DTA [première invitation au GIR] (JM)
- 07.10.98 Mairie de Nice. Réunion d'associations sur le projet de tramway niçois (G. Nallino, JM)
- 13.10.98 Nice Cadam. Présentation du rapport Systra sur l'alternative ferroviaire Nice-Cuneo au Mercantour (JM)
Rendez-vous mensuel GIR Maralpin
- 14.10.98 Menton. Entretien JM avec M. Robert Botteghi a/s projet de motion Sidelt sur lignes de Tende
- 16.10.98 Cuneo. Entretiens JM avec MM. Domenico Sanino (Pro Natura) et Michelangelo Daniele (ex-FS)
- 19.10.98 Grenoble-Meylan. C.A. Cipra-France
- 21.10.98 Chambéry. Entretien JM avec M. Philippe Martin, Délégué aux projets alpins de RFF
- 22/24.10 Locarno (CH). C.A., A.G. et Conférence Cipra-International "L'avenir énergétique des Alpes" (P. Lordon, JM)
- 28.10.98 Menton. Entretien JM avec M. Robert Botteghi a/s Projet séminaire Sidelt

Novembre (01.11-15.11)

- 02.11.98 Paris. Sénat. Colloque 40° anniversaire de TOS (Association française pour la protection des eaux et rivières) (JM)
- 03.11.98 Paris. Min ETL. Entretien JM avec M. Yves Salesse, Conseiller de M. Jean-Claude Gayssot
Bruxelles. Commission européenne. Démarches Cipra-France (J. Manesse, JM) au Comité des régions et à la DG XVI (Politique régionale)
- 04.11.98 Paris. Entretiens JM avec M. Michel Gérard (co-auteur du rapport Brossier) et M. Joël Teissedre (SNCF Fret, Unité d'affaires transport intermodal et messagerie)
- 05.11.98 Paris. Démarches JM : SNCF (MM. Francis Walleth [Conseiller technique auprès du Directeur du Service des nouvelles lignes] & Jean-Pierre Bourgin [Fret - Stratégie et prospective])
- 06.11.98 Paris. Hôtel de Ville. Journées européennes véloroutes et voies vertes [C.A. & Colloque] (JM)
- 10.11.98 Rendez-vous mensuel GIR Maralpin
- 15.11.98 Sospel. Conférence JM sur les lignes ferroviaires de Tende (à l'invitation de l'Association Les Trois Alpes)

PREMIERS COMMENTAIRES SUR LE SOMMET FRANCO-ITALIEN 1998 ET LA POLITIQUE BILATÉRALE DES TRANSPORTS DANS LES ALPES

La nouvelle politique franco-italienne des transports, qui avait été arrêtée au sommet de Chambéry d'octobre 1997, vient récemment d'être confirmée et affinée à l'occasion de la rencontre entre Jean-Claude Gayssot et Claudio Burlando (*), ministres en charge de l'équipement et des transports.

Les conclusions de cette rencontre, qui s'est déroulée dans le cadre du sommet franco-italien de Firenze, les 5 et 6 octobre derniers, reprennent très nettement à leur compte certaines des recommandations du rapport Brossier et accordent de ce fait une attention toute particulière aux projets réalisables à court terme.

Alpes du Nord

Ainsi, le projet ferroviaire Lyon-Turin (articulé sur le tunnel de base sous le massif d'Ambin), "qui sera désormais inscrit dans le Plan général des Transports italien", ne sera entrepris qu'à moyen terme, et ce, à ses deux extrémités : en France avec le tronçon de ligne nouvelle TGV entre Lyon-Satolas et Leypin-le-lac (près Chambéry), en Italie avec une "nouvelle ligne à grande capacité Turin-Milan" dont les travaux débiteraient en 1999.

Ces deux programmes présenteront l'avantage de desserrer les contraintes de circulation pesant sur les accès de la ligne actuelle par Modane dont la partie sommitale (et notamment le tunnel de faite dit du "Mont-Cenis") est encore loin d'avoir atteint son niveau de saturation.

C'est la raison pour laquelle l'amélioration de capacité fret de cette ligne retient l'attention des deux gouvernements. Les aménagements envisagés (infrastructures, traction, harmonisation des procédures) portent sur l'ensemble de la ligne (depuis Dijon jusqu'à Torino) et devront être mis en œuvre dans les deux années à venir.

Alpes du Sud - Littoral

Pour ce qui concerne le littoral ligure, le ministre italien ne s'est, cette fois, pas risqué à préciser une échéance pour "le doublement de la ligne ferroviaire de Vintimille à Gènes" (doublement dont, en 1997, il avait annoncé qu'il s'achèverait "avant 2003").

En revanche, il a fait part d'un autre projet, devant être prochainement approuvé par décret, celui de la réalisation d'un "troisième tunnel ferroviaire transalpin entre Gènes et Milan" (qui devrait notamment assurer la desserte ferroviaire des immenses installations portuaires nouvelles de Genova-Voltri).

Alpes du Sud - Secteur alpin

Les deux ministres ont constaté que "la nécessité persistante d'améliorer sans retard les liaisons interrégionales transfrontalières franco-italiennes dans les Alpes du sud, en sécurisant notamment la liaison routière existante par le tunnel de Tende, en utilisant au mieux le potentiel de la ligne ferroviaire Nice/Vintimille-Cuneo, et en remédiant aux difficultés de traversée du col du Montgenèvre, rend nécessaire la poursuite des études et des concertations prévues".